

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20240710-202433D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2024

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt quatre

En exercice : 9

Le 10 juillet à 20 heures 00

Présent : 8

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants : 8

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2024

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe; Mr Laurent GRIOT adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mme Cindy TISSIER, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

Excusé : Mr Jean-Baptiste WILLAUME

Secrétaire de séance : Mme Annick MAISSE

Objet : Annule et remplace la délibération 2024 32 D : Validation devis préau et demande de financement

Madame le Maire donne à lire le devis envoyé par l'entreprise LIBERCIER (les autres entreprises n'ayant pas répondues). Le devis est de 12 147.82€ HT. Il ne contient pas les travaux de maçonnerie, un maçon devra être trouvé par la commune.

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité décide de :

- D'approuver le devis de l'entreprise Libercier et d'autoriser Mme le Maire à le signer
- D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention :
 - *au département via l'enveloppe de solidarité à hauteur de 7000€
 - *à Loire Forez Agglomération via l'enveloppe n°2 du fond de concours à hauteur de 2500€

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 10 juillet 2024

Le Maire

Christelle MASSON

Le Secrétaire de séance

Annick MAISSE

